

→ Domaine de Walmath La forêt des Grands Murins

Walmath est un domaine situé sur la commune de Saint-Laurent-les-Églises, en Haute-Vienne, au pied des monts d'Ambazac. Il comprend un château inscrit au titre des monuments historiques, une ferme, une ancienne glacière, une forêt jusqu'alors exploitée et des milieux naturels (étangs, rivière).

Le Domaine fournit le gîte et le couvert aux chiroptères, notamment pour une espèce menacée, le Grand Murin : les bâtis sont des sites de reproduction et d'hibernation d'une grosse colonie. Les vieux bois et milieux attenants permettent à une riche entomofaune de se développer, contribuant à alimenter les chiroptères.

La propriété forestière de 50 ha, composée d'une majorité de feuillus, est gérée et certifiée FSC. Le propriétaire souhaite que sa gestion du site bénéficie autant à la restauration du patrimoine naturel que culturel.

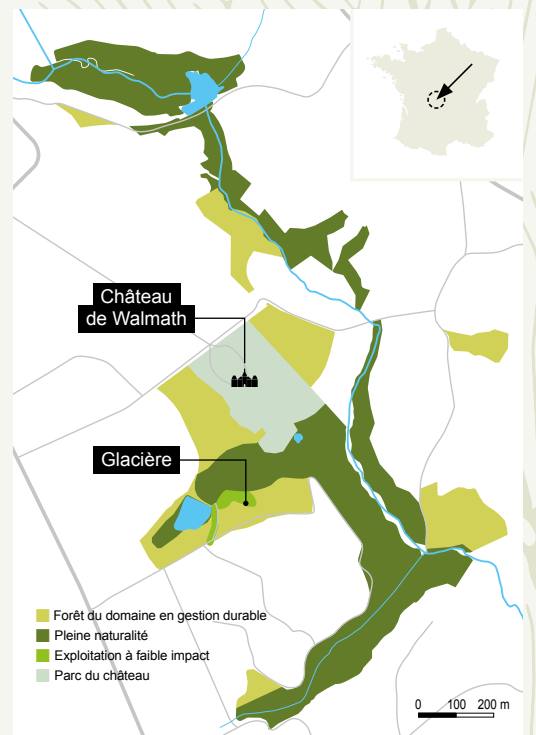


© Bernard Boisson, WWF France

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet vise en premier lieu la conservation d'une importante population de Grand Murin. Il permet de :

- 1. Mieux protéger la biodiversité :** mise en place de près de 33 ha d'îlots de pleine naturalité laissés en libre évolution durant les 99 prochaines années ;
- 2. Gestion productive à faible impact :** au sein d'une parcelle exploitée, définition d'une zone tampon de 10 m de large autour du chemin reliant le site d'hivernage des chiroptères (la glacière), et leur principal lieu de chasse (un étang en lisière de forêt).
- 3. Connaissances :** des suivis bi-annuels des colonies de chiroptères permettront de comprendre l'évolution des populations présentes et de proposer des mesures de conservation et de gestion forestière appropriées. Ces suivis seront réalisés par le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin. Une signalétique éducative sera posée au sein de la propriété, sur les parcours ouverts au grand public.
- 4. Pérenniser :** ces engagements pendant 99 ans par la signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE).



Partenaires

- Le propriétaire du domaine de Walmath ;
- Sylvamo Forêt Services ;
- Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL).



Activités et résultats attendus

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE
Mieux protéger la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • 33 ha en pleine naturalité ; • 0,61 ha constituant une zone tampon avec une exploitation à faible impact. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surface des îlots ; • Cartographies.
Connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • Suivis des populations de chiroptères et leurs habitudes de chasse, en lien avec les pratiques de gestion forestière du domaine, réalisés par le GMHL ; • Pose de panneaux explicatifs sur la nature du domaine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de suivis ; • Signalétique mise en place.
Gouvernance partagée	Une réunion de pilotage par an durant les 5 premières années, puis tous les 5 ans pendant 30 ans entre les partenaires.	Comptes-rendus des réunions
Pérenniser	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement devant notaire (ORE de 99 ans) ; • Prise en compte des actions de l'ORE lors des révisions de plans simples de gestion jusqu'en 2123 ; • Certification FSC Gestion forestière pendant 10 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> • ORE signée ; • Plans de gestion successifs • Rapports d'audits de la certification FSC.



Métriques d'impact

INTITULÉ	ESTIMATION
Montant investi sur le projet	176 k€
Durée d'engagement	99 ans
Surface des propriétés forestières dont la gestion est durable	50,6 ha
Espace-temps de conservation effective de la Biodiversité	3 241 années.ha (en cours de validation)
Sauvegarde des espèces à Haute Valeur de Conservation	Trois espèces de chauve-souris : Grand Murin, Murin de Bechstein, Petit rhinolophe
Séquestration carbone additionnelle	2 466 tCO ₂ e qualifiées C*** (en cours de validation)



© Julien Jemin - GMHL

Grand Murin



Chronogramme

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2123
Terrain	<ul style="list-style-type: none"> • Matérialisation des îlots de pleine naturalité • Pose signalétique 						
Suivis	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des suivis scientifiques financés 						
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Signature ORE • Ecriture du PSG 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi et évaluation du projet • Maintien des pratiques lors des révisions des plans simples de gestion 					